



INFOS CGT

Novembre 2009

Contact 87348
cgtcnv37@free.fr
www.cgt-cnav-37.com

Convention d'objectifs et de gestion (COG)

Le 15 octobre, la direction de la branche vieillesse a présenté aux fédérations syndicales la COG 2009-2013.

L'objectif principal est annoncé : diminuer les effectifs de la branche vieillesse de 900 postes (environ 7%).

Le nouveau directeur de la Cnav, Monsieur Mayeur, qui en 2003 a fait ses armes dans le cabinet de Fillon (initiateur à l'époque de la contre-réforme des retraites) l'a clairement indiqué : il convient d'étaler les suppressions d'emplois, sinon la pression sur les effectifs serait trop forte !

Globalement le taux de remplacement des départs en 2013 sera de 1 pour 3, ce taux variant en fonction des caisses régionales.

Toutes les branches du régime général subissent aujourd'hui les effets de cette politique de diminution des effectifs. Cela a des conséquences immédiates sur les droits des assurés sociaux et des allocataires, mais également sur les conditions de travail des salariés de la sécu.

Dans le même temps, les directions d'organismes proposent le rachat de jours RTT, précarisent le travail, gèrent la pénurie d'emplois à coup d'heures supplémentaires volontaires ou imposées, c'est indécent quand chaque jour on enregistre plus de 2000 chômeurs supplémentaires !

La CGT revendique :

- ✓ la création d'emplois en CDI
- ✓ un remplacement pour chaque départ
- ✓ la titularisation de tous les CDD

Vous avez dit fraude ?

Convention d'objectifs et de gestion, projet de loi de financement de la sécurité sociale, branche retraite 2010... Pas un document sans la référence obligée à la fraude.

La lutte contre les fraudes devient ainsi l'objectif prioritaire des caisses de sécurité sociale. Démagogie !

Le fraudeur, c'est l'Etat qui pille la sécu en accordant des milliards d'exonération de cotisations sociales aux entreprises et qui s'indigne ensuite du déficit qu'il a créé.

Les fraudeurs, ce sont ces patrons-voyous qui empochent les subventions publiques et licencient ensuite.

Tous font mine de se sentir investis d'une mission suprême : « la traque du fraudeur ». Il n'est qu'à voir le responsable de la DAE qui dans une note interne nous explique le plus sérieusement du monde que « *la fraude est un enjeu pour l'ensemble des organismes de sécurité sociale afin de réduire le déficit et améliorer la qualité des prestations versées* » Un sacré sens de l'humour quand même, comme si la sécurité sociale était malade des assurés sociaux !

Plus grave et moins drôle, le même demande de renvoyer « *aux assurés les bulletins de salaires **suspectés frauduleux** après apposition d'un cachet* ». Soit, il y a fraude, soit il n'y a pas fraude, mais la suspicion n'a aucune valeur et ne s'appuie sur rien. A moins que l'objectif imposé aux organismes de sécu ne soit plus de traiter le droit des assurés, mais de les suspecter avant tout d'être des fraudeurs potentiels.

Salaires

1,2% au 1^{er} janvier 2009, et depuis rien. Une réunion paritaire nationale (RPN) se tiendra sur les salaires le 17 novembre.

Comme nous l'avons expliqué dans un précédent tract, alors que les budgets sont notoirement insuffisants, des économies sont encore réalisées sur le dos des salariés de la sécu.

Pour l'ensemble des branches ce sont plus de 124 millions d'euros qui ont ainsi été « économisés », cela représente environ 750€ par agent ou plus de 4000 postes de technicien niveau 3.

Si pour les salariés, c'est une rigueur qui n'ose pas dire son nom, il n'en va pas de même pour tout le monde :

- ✓ 560 milliards annuels de profits pour les entreprises françaises
- ✓ 65 milliards d'aide aux entreprises dont 25 milliards d'exonération de cotisations sociales
- ✓ 32 milliards de dividendes distribués aux actionnaires du CAC40
- ✓ 15 milliards de bouclier fiscal

En 20 ans, ce sont 10 points de la part des richesses produites qui sont passés des mains des salariés aux poches des actionnaires.

Alors, lors de cette première réunion paritaire de l'année sur les salaires, la CGT ira porteuse de ses revendications :

- Pas de salaire inférieur à 1500 € nets
- 300€ d'augmentation mensuelle pour tous (comme les directeurs se le sont eux-mêmes accordés)



« Ecoute terrain »

Après le conflit de la fin 2008, la direction a décidé de la mise en place d'une étude dite « Ecoute terrain » (à ne pas confondre avec l'expertise organisée par le CHSCT).

Celle-ci fait ressortir un grand nombre de difficultés rencontrées par les employés et cadres de proximité de la DAE : organisation peu lisible, dysfonctionnements et complexité des outils, mauvais équipements informatiques, difficultés de positionnement des managers, peu de perspectives de motivation, prise en compte insuffisante des attentes et des besoins des TC, etc....

Autant de difficultés qui font écho avec les sujets pointés entre autres par l'expertise CHSCT.

Difficultés que la direction de la DAE ne semble pas réellement prendre en compte se contentant de réfléchir aux problèmes de l'information/formation.

L'expertise menée par le CHSCT nous permettra de revenir très prochainement sur l'ensemble de ces questions

**Sur www.cgt-cnav-37.com
retrouvez toutes les infos de notre syndicat**

La CGT en congrès

La CGT tiendra son 49^e congrès confédéral à Nantes du 7 au 11 Décembre. Notre syndicat a déposé des amendements au texte d'orientation. Ceux-ci visent à faire de la CGT une organisation plus offensive sur la défense de la sécurité sociale et du droit à la retraite.

Par ailleurs, notre syndicat souhaite que la confédération revoit sa stratégie sur les « journées d'action éclatées » et défende des revendications claires :

- Pas de licenciements, pas de suppressions d'emplois dans le public et le privé
- Droit à la retraite à 60 ans avec 75% du salaire net
- Salaire minimum à 1500 € net
- Augmentation des salaires et minima sociaux de 300€
- Défense des services publics

la satisfaction de ces revendications passe nécessairement par la convergence des luttes et la préparation d'un mouvement d'ensemble des salariés.

